



Finances - Economie - Emploi - Formation -
Chambres consulaires

OBJET : Budget Annexe « Service Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères » (SICTOM TEOM) de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval :
Vote du Compte Administratif 2022 et affectation du résultat de clôture de l'exercice 2022

EXPOSÉ

Les membres du conseil communautaire ont pris connaissance du Compte Administratif 2022 du budget annexe « Service Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères » (SICTOM TEOM) de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval qui fait apparaître notamment les résultats par section, présentés en €, suivants :

Fonctionnement	
Recettes de fonctionnement	4 280 063,39
Dépenses de fonctionnement	4 712 497,89
Résultat de l'exercice	-432 434,50
Report antérieur	1 088 967,74
Cumul	656 533,24
Investissement	
Recettes d'investissement	298 299,03
Dépenses d'investissement	139 498,38
Résultat de l'exercice	158 800,65
Report antérieur	376 769,26
Apurement du compte 1069	-58 666,29
Cumul	476 903,62
restes à réaliser en recettes	0,00
restes à réaliser en dépenses	-73 103,99
Solde des restes à réaliser	-73 103,99
Besoin/excédent de financement	-403 799,63
Affectation de résultat au 1068	0,00
Report sur 2023	656 533,24

Le Compte Administratif 2022 est conforme au Compte de Gestion 2022 de Mme la responsable du SGC.

DÉCISION

Article 1er : Les membres du conseil communautaire donnent acte à M. le Président de la présentation du Compte Administratif 2022 du budget annexe « Service Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères » (SICTOM TEOM) de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval qui fait apparaître les résultats par section, présentés en €, suivants :

Fonctionnement	
Résultat exercice	-432 434,50
Report antérieur	1 088 967,74
Cumul	656 533,24
Investissement	
Résultat exercice	158 800,65
Report antérieur	376 769,26
Apurement du compte 1069	-58 666,29
Report sur 2023 investissement (001)	476 903,62
RAR recettes	0,00
RAR dépenses	-73 103,99
Solde RAR invest	-73 103,99

Article 2 : Valide la reprise des résultats lors du vote du Budget Primitif 2023 du budget annexe « Service Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères » (SICTOM TEOM) de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval comme suit :

- Inscrit au compte 001 « excédent d'investissement reporté » de la section d'investissement, la somme de 476 903,62 €,
- Inscrit en report au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté » de la section de fonctionnement, la somme de 656 533,24 €.

Article 3 : Constate que le Compte Administratif 2022 du budget annexe « Service Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères » (SICTOM TEOM) de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval correspond aux décisions budgétaires du Conseil Communautaire.

Article 4 : Adopte le Compte Administratif 2022 du budget annexe « Service Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères » (SICTOM TEOM) de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval, approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et déclare toutes les opérations de l'exercice 2022 définitivement closes.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 6 avril 2023

Le secrétaire de séance

François-Xavier LE HECHO

Le Président

Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20230417-6-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 17-04-2023

Publication le : 17-04-2023 Conseil Communautaire de



Le Président,

Alain HUNAUT

ETAT DES RESTES A REALISER SICTOM 22

Critères de recherche

Budget	AC - CCCD - ORDURES MENAGERE SICTOM (en M14)
Collectivité	3 - COMMUNAUTE COMMUNES CHATEAUBRIANT-DERVAL
Exercice	2023
Filtre	[Section (Code)] = "I"

ETAT DES RESTES A REALISER SICTOM 22

ETAT DES RESTES A REALISER SICTOM 22

Groupes (Code)	Groupes Section (Code)	Groupes Service Gestionnaire (Code / Libellé)	Groupes Chapitre Nat. (Code)	Gpe_Analytique (Code / Libellé)	Article Nat. (Code / Libellé)	Mt Report CP	Tiers (Code)	Tiers (Nom)	Engagement (Code)	Engagement (Objet)	Mt Engagé (Budg)
		AR-Préfecture				73 103,99 €					73 103,99 €
		(vide)				73 103,99 €					73 103,99 €
			23			73 103,99 €					73 103,99 €
				DECHET - DECHETTERIES		73 103,99 €					73 103,99 €
					2313 - Constructions	0,00 €	T22000708	HERCYNIA	ES12200922	ETUDE GEOTECHNIQUE CREATION DECH(REPORT)	4 980,00 €
					2313 - Constructions	0,00 €	T22000709	TOPORETZO	ES12200923	LEVER TOPOGRAPHIQUE DECHETTERIE(REPORT)	744,00 €
					2313 - Constructions	0,00 €	T22000548	CUB ARCHITECTURE	ES12200722	MOE EXT PT AUVERNE + CREA CHATE(REPORT)	18 000,00 €
					2313 - Constructions	0,00 €	T22000547	ADEPE	ES12200723	MOE EXT PT AUVERNE +CREAT CHATEA(REPORT)	3 419,99 €
					2313 - Constructions	0,00 €	T22000546	2LM	ES12200721	MOE EXTENSION DECHETTERIE PETIT-A(REPORT)	45 960,00 €
					TOTAL DES MONTANTS	73 103,99 €					73 103,99 €



Le Président,
Alain HUNAULT
Alain HUNAULT



IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 54
 Nombre de membres présents : 45
 Nombre de suffrages exprimés : 52
 VOTES :
 Pour : 52
 Contre : /
 Abstentions : /

Date de la convocation : le 30 mars 2023

Présenté par M. le Président
 A Châteaubriant, le 06 avril 2023

M. le Président



Délibéré par l'assemblée, réunie en session ordinaire le 06 avril 2023

Les membres du Conseil Communautaire :

COMMUNES	DELEGUES COMMUNAUTAIRES	A donné pouvoir à :	Signature
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART		
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAUT		
	Mme Catherine CIRON		
	M. Georges-Henri NOMARI		
	Mme Jacqueline BOMBRAY	Mme Claudie SONNET	
	M. Rudy BOISSEAU		
	Mme Claudie SONNET		
	M. Elias AMIOUNI		
	Mme Christine BOURDEL		
	M. Jean-Luc MARSOLLIER		
	Mme Simone GITEAU		
	M. Bernard GAUDIN		
	M. François-Xavier LE HÉCHO		
DERVAL	M. Dominique DAVID		
	Mme Jacqueline LEBLAY		
	M. Michel HORHANT		
	Mme Laurence LE BIHAN		
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET		
	M. Jean-Noël BEAUDOIN		
	Mme Lucie PAUL	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC		
LE GRAND-AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD		
ISSE	Mme Béatrice PIERRISNARD		
	M. Sylvain HAMON		(excusés pas de pouvoir)
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN		
	M. Sylvain DESCARPENTRIES	Mme Marie-Irène BOUIN	
JUIGNE LES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON		

LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS		
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN		
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT		
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	Mme Cécaldine PINSON-LERAY	
	Mme Géraldine PINSON-LERAY		
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN		(excusée par le pouvoir)
	M. Jean-Yves GICQUEL		
MOISDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL		
	Mme Annette PIÉTIN	M. Patrick GALIVEL	
MOUAIS	M. Yvan MENAGER		
NOYAL-SUR-BRUTZ	Mme Edith MARGUIN	Mme Brigitte MAISON	
PETIT-AUVERNE	M. Guy DELAUNAY	M. Jean-Noël BEAUDOIN	
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS		
	Mme Isabelle MICHAUX		
	Mme Catherine LE HÉCHO		
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU		
SAINT-AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU		
	Mme Marie-Paule SECHET		
SAINT-JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER		
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU		
	Mme Marie-Anne LAILLET		
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY		
	Mme Martine CHEVALIER		
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS		
	Mme Nathalie PIGRÉE		
SOULVACHE	M. Didier PAITIER		
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT		

AR-Préfecture

044-200072726-20230417-6-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 17-04-2023

Publication le : 17-04-2023



Le Président,

Alain HUNAULT